



Au Conseil intercommunal de l'Épaise

PRÉAVIS N° 04/2020

Objet du préavis :

Mandat de planification du Plan général d'évacuation des eaux régional (PGEEr) de l'Épaise

SOMMAIRE

1. Préambule	3
2. Objet du préavis	3
3. Devis estimatif.....	3
4. Financement.....	3
5. Conclusions	4

1. Préambule

L'évacuation et l'épuration des eaux dans notre région s'apprêtent à entrer dans une phase de grande mutation qui verra plusieurs petites STEP se raccorder à une nouvelle grande STEP régionale.

Pour réussir, ce processus doit s'accompagner d'une planification générale de l'évacuation des eaux au niveau régional - PGEEr. Sa première phase - PGEEr1 – doit être menée de concert avec la construction de la nouvelle STEP. Elle poursuit trois objectifs principaux :

1. Définir, par un « Concept d'évacuation et de transfert à la STEP », comment acheminer les eaux vers la nouvelle STEP régionale de la manière la plus optimale possible ;
2. Diminuer l'impact sur l'environnement en élaborant et mettant en œuvre un « Concept de déversement dans le milieu récepteur » et ;
3. Établir un « Plan d'action régional - Phase 1 », assurer son financement et le mettre en œuvre.

2. Objet du préavis

Le CODIR a déjà mandaté le BAMO (CFA Ingénieurs Conseils SA) afin de recenser et inventorier les données relatives aux 16 communes concernées par la régionalisation. Ce mandat a fait l'objet d'une offre consultable en annexe. Cette première étape ne constitue qu'une partie de la planification à établir afin d'atteindre les objectifs décrits plus haut.

Dès lors, le CODIR se doit de planifier un crédit global permettant d'effectuer le PGEEr de l'Eparse conjointement à la construction de la nouvelle STEP.

En fonction des directives édictées par la DGE et le SEn, un cahier des charges permettant un appel d'offres global PGEEr devra être établi.

3. Devis estimatif

Reprenant les estimations effectuées dans les travaux préparatoires « L'Eparse », un montant réservé de

CHF 250'000.- (TTC)

peut être admis,

y compris les CHF 65'000.- (TTC) relatifs à l'inventaire des données (voir annexe)

4. Financement

Il est prévu de financer cet objet par prélèvement sur le fond disponible. Ceci n'entraîne aucune incidence sur le plafond d'endettement.

Sur la base d'un taux d'intérêt de 0.5 %, nos charges financières s'élèveront la 1^{ère} année à CHF 1'250.00.

Dès la mise en eau, il y aura lieu de prendre en compte un amortissement annuel de 3.33%, soit CHF 8'333.35, sur une période de 30 ans, ceci conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes.

5. Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués des communes membres, de bien vouloir voter les résolutions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'EPARSE

vu le préavis n° 04/2020 du Comité de Direction du 15.09.2020 ;

ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

Article 1. d'autoriser le Comité de Direction à mandater un bureau d'ingénieur civil pour un montant de CHF 250'000.00 (TTC) pour la planification du PGEEr;

Article 2. d'autoriser le Comité de Direction à financer le montant de CHF 250'000.00 (TTC) par un prélèvement sur le crédit global ;

Article 3. d'autoriser le Comité de Direction à amortir le montant de CHF 250'000.00 (TTC), relatif au mandat d'ingénieur civil pour la planification du PGEEr, par un prélèvement sur le crédit global.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués des communes membres nos salutations distinguées.

Ainsi adopté le 15.09.2020

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :



A. Vonlanthen

(LS)

La Secrétaire :



M.-C. Fontana

ANNEXE(S)

- **Offre N° 20-010 Eparsé – PGEEr**
Recensement et inventaire des données de base



L'Eparse – Traitement des eaux
M. Alexandre Vonlanthen - Président
p.a. Administration communale
Route de Fétigny 22 A
Case postale 56
1482 Cugy FR

Payerne, le 19 mars 2020

N/réf. : 20-010 Eparsse - PGEEi - GR

Document 1

**L'EAPARSE - PGEEI - RECENSEMENT ET INVENTAIRE DES DONNÉES DE BASE
PRESTATIONS D'INGÉNIEUR CIVIL**

Monsieur le Président,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier de nous avoir demandé une offre d'honoraires concernant l'affaire citée en titre.

1. BASE

A l'image des PGEE communaux, le PGEEi comprend un diagnostic de la situation actuelle et une planification technique et financière des actions à entreprendre à court, moyen et long terme. Il est basé sur la même structure que les PGEE communaux.

La présente offre s'appuie sur les éléments de la directive DCPE 240 de la DGE (anc. SESA).

Les prestations offertes ne concernent que le recensement et l'inventaire des données de base.

2. DÉMARCHE

Différentes données ou documents de base sont nécessaires à l'élaboration du PGEEi :

- Les PGEE communaux ;
- Les PGEE intercommunaux s'ils existent ou du moins les données et autres documentations AIPG, AGMV
- Relevés éventuels au cas par cas
- ...

Le traitement de l'ensemble des données récoltées sera consigné sur un fichier global de type SIT, via le logiciel Geoconcept.

./.

3. PRESTATIONS

- Recensement des données de base (PGEE / PAL / PAZ /...)
- Inventaires des réseaux par commune
- Inventaire des ouvrages intercommunaux
- Etablissement cadastre intercommunal des canalisations
- Mise en forme et traitement du fichier global "Geoconcept"

4. HONORAIRES

4.1 AVERTISSEMENT

Notre calcul est basé sur une estimation du temps à consacrer.

Ne connaissant pas la « qualité » des données de base des différentes communes, surtout en regard de la diversité et de l'état d'avancement des révisions (PAL, PGEE, ...) en cours, notre proposition se veut une offre au tarif temps plafonné.

Ceci signifie que pour chaque facture, un décompte horaire sera présenté au MO. De même, si une prestation a été sous-estimée, le MO sera averti avant toute poursuite du mandat.

4.2 OFFRE FINANCIÈRE

Tenant compte de ce qui précède, notre proposition vous est soumise sous forme de

montant plafonné à TTC 65'000.-

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information souhaité, en particulier pour envisager éventuellement des mandats partiels par secteur, puis une synthèse ultérieure.

5. VALIDITÉ DE L'OFFRE

Cette offre est valable 12 mois à partir de ce jour.

En vous remerciant de la confiance témoignée et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

CFA Ingénieurs Conseils SA
G. Roulin

Annexe : Détail des heures pour la calcul de l'offre

NOMBRE D'HEURES				TOTAL	HONORAIRES	
	Cat. B	Cat. D	Cat. E			
				0		
Recensement des données de base (PGEE / PAL / PAZ /...)	5	35	45	85	16%	10'560.00
Inventaires des réseaux par commune			150	150	25%	16'650.00
Inventaire des ouvrages intercommunaux	5		15	20	4%	2'575.00
Etablissement cadastre intercommunal des canalisations			250	250	42%	27'750.00
Mise en forme et traitement du fichier global "Geoconcept"	5	15	50	70	13%	8'455.00
				0		
TOTAL heures	15	50	510	575	100%	65'990.00

Honoraires bruts au tarif temps consacré : **65'990.00**

Rabais : 10.00% **-6'599.00**

Total net HT : **59'391.00**

TVA : 7.70% **4'573.10**

TOTAL TTC : 63'964.10